

BULLETIN MUNICIPAL



DÉCEMBRE
2020



Chers administrés,

L'année 2020 restera dans nos mémoires avec son lot d'épreuves nous obligeant à modifier profondément nos habitudes de vie et nos comportements. Ce virus, que nous pensions saisonnier, persiste, fragilisant nos relations sociales et provoquant de vives inquiétudes chez les personnes les plus fragiles comme nos aînés, mais aussi chez certains de nos commerces et entreprises malgré les aides apportées par l'état.

Au sein de notre collectivité, nous avons dû nous adapter pour vous assurer un service continu. La mise en place des protocoles sanitaires nous a obligés à renforcer le personnel aux écoles principalement, nos enfants étant une priorité! Merci à nos agents pour leur dévouement et leur adaptabilité, certains se retrouvant parfois affectés à un poste qui n'était pas le leur.

J'ai aussi une pensée très forte pour nos associations privées d'activités ! Je ne doute pas de vos motivations et de votre pugnacité lorsque des jours meilleurs viendront.

2020 a été aussi l'année des élections municipales. Je voudrais personnellement vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée, de vous être déplacés nombreux même avec une seule liste. Il était important d'être élus avec un fort taux de participation ! Merci aux nouveaux élus qui m'ont fait confiance et m'ont rejoint dans cette "aventure " mais aussi aux élus sortants qui ont renouvelé leur engagement. Un Merci particulier à Karine De Backer et Matthieu Pijoulat qui nous ont accompagnés pleinement !

Après ces élections, le virus a retardé l'installation du nouveau conseil de trois mois mais les commissions se sont rapidement mises au travail. Certaines réalisations ont pu voir le jour, vous en trouverez les détails en parcourant ce bulletin. Le programme de cette mandature sera un programme d'équipe pour servir l'intérêt général de la commune. Les grandes lignes pour 2021 sur lesquelles vont travailler les commissions seront détaillées dans ce bulletin avec entre autres des travaux de voirie qui débiteront au printemps pour certains villages et se poursuivront dans les années suivantes gardant pour objectif de restaurer l'ensemble des voies communales sur 6 ans, sécurisation de l'accès des écoles, continuité des travaux à la cantine et salles de classe, accompagnement des associations en sortie de crise pour retrouver un ensemble de vie sur la commune, mise en place d'une manifestation autour des fromages d'Auvergne et autres, projet que j'avais déjà initié en fin de mandat dernier, retrouver notre Salon du Polar, poursuivre notre programme "économie d'énergie" dans les villages, récupération de l'eau de pluie, ouverture prochaine de l'aire de stationnement de camping-cars...

Sans oublier le Budget Participatif Villages pour lequel nous attendons vos propositions !

Pour faciliter l'accès aux commerces et une meilleure circulation dans le bourg, je prendrai, courant janvier, un arrêté règlementant le stationnement sur toute la traverse dans les mêmes critères que le parking de la boulangerie (stationnement à durée limitée).

Je souhaite aussi la mise en place dès cette année du programme "une poule à la maison" : une poule vous sera offerte pour contribuer à réduire vos déchets ménagers (Les détails de cette opération vous seront fournis très prochainement).

Concernant le projet éolien, je tiens à rappeler que le conseil municipal ne s'est pas prononcé, que nous n'avons jamais reçu l'entreprise BORALEX en réunion afin d'éviter toutes influences, que nous agissons en élus responsables. Si ce projet devait aller plus loin, nous passerons comme je l'ai déjà annoncé, par une consultation de la population dorienne. A ce jour, nous manquons encore d'éléments. Nous avons pu, d'ores et déjà, visiter le parc éolien de Saint-Saury, rencontrer les habitants vivants à proximité et nous continuerons, après le confinement, ce travail de réflexion. De plus, je suis en relation permanente avec le président de l'association "Vent du Milan" lui apportant tous les éléments que j'ai en ma possession. J'ai d'ailleurs pu lui recommander de calmer les esprits de certains qui, sur les réseaux sociaux, commençaient à dépasser les limites de l'acceptable !!

Je tiens aussi à vous faire part du départ d'Aurélié ROUCHY dès le 18 janvier. Après douze années de bons et loyaux services, elle rejoint la mairie de MAURIAC pour un poste de responsable des ressources humaines, une belle évolution dans sa carrière. Par ces quelques lignes, je tiens à la remercier vivement pour sa collaboration, son professionnalisme, ses engagements au sein de notre commune. Je lui souhaite une très bonne réussite dans ses nouvelles fonctions même si je n'en doute pas. Ce fut un réel plaisir de travailler avec elle. Merci Aurélié !

Pour la remplacer, nous avons recruté Laure MAGNE, qui vient juste de terminer sa formation de secrétaire, et qui, j'en suis sûr, saura s'adapter très rapidement et s'appuyer sur l'expérience de Karine LAPORTE pour l'accompagner.

J'ai aussi une pensée très forte pour tous ceux qui nous ont quittés cette année ainsi que pour leurs familles.

Pour conclure, les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale se joignent à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, en espérant de bien meilleurs jours.

André DUJOLS, Maire de Saint-Cernin

**"L'ESPOIR EST IMPORTANT CAR IL PEUT RENDRE L'INSTANT PRÉSENT MOINS DIFFICILE À SUPPORTER.
SI NOUS PENSONS QUE DEMAIN SERA MEILLEUR, NOUS POUVONS SUPPORTER LES DIFFICULTÉS D'AUJOURD'HUI."**

Thích Nhất Hạnh



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

JEAN CHRISTOPHE GUY, JORDAN ANGELVY, PIERRE DUPONT, LUC AVELLANEDA, THIERRY RIEU, CÉCILE ROQUESALANE, STÉPHANIE GAILLARD, ÉRIC BOUSQUET, STÉPHANIE SALIES, GEORGETTE TOUZY, DANIELLE LACOMBE, ANDRÉ DUJOLS, CHRISTELLE CHAUVET, BRUNO FILIOL, SYLVIE LACOMBE

BRUNO FILIOL, 1ER ADJOINT

chargé de l'urbanisme, des travaux et de la sécurité secondé par le conseiller délégué en charge des bâtiments communaux, du logement et du cadre de vie

STÉPHANIE GAILLARD, 2ÈME ADJOINTE

chargée de l'administration générale, des finances, et des relations extérieures secondée par le conseiller délégué en charge des affaires scolaires et des manifestations publiques

ÉRIC BOUSQUET, 3ÈME ADJOINT

chargé de la culture, des animations communales, du crématorium et du patrimoine

DANIELLE LACOMBE, CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

chargée des affaires scolaires et des manifestations publiques

THIERRY RIEU, CONSEILLER DÉLÉGUÉ

chargé des bâtiments communaux, du logement, du développement durable et du cadre de vie

MISSIONS ET COMMISSIONS

1- URBANISME, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Programmation des travaux afférents à la création et à l'entretien des infrastructures et bâtiments communaux, Gestion du planning du personnel technique, Programmation des travaux d'entretien des routes communales, Pré-instruction des demandes déposées et liées à la voirie communale, Réflexion et programmation des mesures de sécurité sur le territoire du village (sécurité routière, biens dégradés présentant un danger pour les personnes et autres biens, sécurité de l'accès au groupe scolaire ...), Gestion des questions relatives aux biens sectionnaires et communaux, Propreté du bourg et des villages, Mise en place de la signalétique communale, Etude de l'état d'accessibilité de la voirie, des espaces publics et des transports, Etude et préparation de toutes les thématiques et dossiers en lien avec les questions d'urbanisme et d'habitat sur lesquelles elle émet un avis consultatif (permis de construire, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme...), Gestion de l'éclairage public et de l'eau en lien avec les syndicats, Suivi des contrôles de l'assainissement

MEMBRES : Bruno FILIOL, Jordan ANGELVY, Christelle CHAUVET, Sylvie LACOMBE, Stéphanie SALIES, Georgette TOUZY, Thierry RIEU

2- ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES, RELATIONS EXTÉRIEURES

L'organisation et le fonctionnement des services publics communaux (personnel, écoles, mairie), La réflexion sur la création de nouvelles Commissions, La préparation et élaboration des documents financiers de la Commune (Budgets primitifs, décisions modificatives, comptes administratifs), Gestion de la dette et des emprunts. Suivi des dossiers en lien avec les affaires administratives, Mise en place d'actions pour répondre dans un cadre éducatif aux besoins de scolarité, d'accueil, de loisirs et d'épanouissement des enfants en lien avec le conseil départemental et la communauté de communes, Relation et relais avec les assistantes maternelles, Étudier les projets sociaux en lien avec les actions du CCAS, Aider à l'épanouissement et à l'insertion des jeunes dans la vie communale, Amélioration des relations Elus/Administrés (démocratie participative, accueil des nouveaux arrivants...), Rédaction des supports d'informations communaux en lien avec les responsables de commissions, Développement de la communication numérique.

MEMBRES : Stéphanie GAILLARD, Luc AVELLANEDA, Christelle CHAUVET, Pierre DUPONT, Danièle LACOMBE, Cécile ROQUESALANE, Georgette TOUZY

3- CULTURE, ANIMATIONS COMMUNALES, CRÉMATORIUM ET PATRIMOINE

Réflexions sur les actions à mettre en œuvre sur le village pour redynamiser la vie locale, Relation et relais avec les associations locales, les agriculteurs et les commerces ainsi que le marché, Dynamiser la programmation culturelle de la commune avec l'accueil de spectacles et la mise en place d'exposition, Développement économique, artistique et touristique en lien avec le tissu commercial et artisanal, en concertation avec la Communauté de Communes, Gestion de la médiathèque, Valorisation du patrimoine, Gestion de la DSP Crématorium

MEMBRES : Eric BOUSQUET, Jordan ANGELVY, Jean Christophe GUY, Cécile ROQUESALANE, Stéphanie SALIES

4- AFFAIRES SCOLAIRES ET MANIFESTIONS PUBLIQUES

Mettre à disposition des enseignants et des enfants, les moyens pour assurer des conditions optimales de scolarité dans les écoles maternelles et élémentaires (personnel communal, transports, restauration scolaire (contrôle des menus et commandes)), Organisation de toutes les manifestations publiques à l'initiative de la Municipalité (réunions publiques, inaugurations, cérémonies diverses).

MEMBRES : Danièle LACOMBE, Luc AVELLANEDA, Pierre DUPONT, Stéphanie GAILLARD, Georgette TOUZY

5- BÂTIMENTS COMMUNAUX, LOGEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE

Amélioration des actions en matière de développement durable (énergies renouvelables, économies d'eau, d'électricité, de pétrole, zéro phyto), Etude de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant Occupation du domaine public, Gestion du cimetière, Gestion administrative des bâtiments et logements communaux, Fleurissement de la commune, Améliorer le cadre de vie (parcs, jeux, jardins, espaces verts...)

MEMBRES : Thierry RIEU, Bruno FILIOL, Sylvie LACOMBE, Cécile ROQUESALANE, Stéphanies SALIES

DÉLÉGATIONS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

DUJOLS André
BOUSQUET Éric
FILIOL Bruno
GAILLARD Stéphanie
LACOMBE Danielle

APPELS D'OFFRES DUJOLS ANDRÉ+

FILIOL Bruno - CHAUVET Christelle
RIEU Thierry - SALIES Stéphanie
ANGELVY Jordan - LACOMBE Sylvie

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE (SIVU)

CHAUVET Christelle
ROQUESALANE Cécile
SALIES Stéphanie

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION DOIRE BERTRANDE

FILIOL Bruno
RIEU Thierry

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DUJOLS ANDRÉ +

6 MEMBRES ÉLUS / 6 MEMBRES NON ÉLUS

AVELLANEDA Luc - CHAUVET Marie Jeanne
GAILLARD Stéphanie - DUNION Marie-Lyse
LACOMBE Danielle - GIBERT Catherine
RIEU Thierry - HERMET Gérard
SALIES Stéphanie - LAJARRIGE Laetitia
TOUZY Georgette - ROUQUIER Alain

IMPÔTS DIRECTS

3 TITULAIRES ÉLUS 3 SUPPLÉANTS ÉLUS

FILIOL Bruno - AVELLANEDA Luc
GAILLARD Stéphanie - DUPONT Pierre
BOUSQUET Éric - LACOMBE Sylvie

+

3 TITULAIRES NON ÉLUS 3 SUPPLÉANTS NON ÉLUS

CRETOIS Jacques - BARBET Serge
DEJOU Jacques - JOANNY Louis
FRAISSINIÉ Marie-Jeanne - LESCURE Alain

COLLÈGE HENRI MONDOR

GAILLARD Stéphanie
LACOMBE Danielle

DÉLÉGATION SERVICE PUBLIQUE

3 TITULAIRES + 3 SUPPLÉANTS

BOUSQUET Éric - ROQUESALANE Cécile
TOUZY Georgette - CHAUVET Christelle
GAILLARD Stéphanie - GUY Jean-Christophe

CAISSE DES ÉCOLES

GAILLARD Stéphanie
LACOMBE Danielle
DUPONT Pierre

DÉFENSE

FILIOL Bruno

FREDON

RIEU Thierry

AGEDI

GAILLARD Stéphanie

FINANCES



Le budget 2020 a été voté le 23 juillet 2020 par le conseil municipal.

Il a été décidé de faire voter le budget par la nouvelle municipalité.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de maintenir un endettement faible ;
- de mobiliser autant que possible, des subventions auprès de l'Etat (au titre de la DETR 2020), de la Région (Bonus relance). Le Conseil départemental n'a pas été sollicité sur cet exercice. En effet avec le changement de municipalité, il était difficile de prévoir des projets qui impacteraient une équipe qui ne les a pas décidés, le budget étant voté après le renouvellement de l'assemblée.
- de maintenir des dépenses d'investissement dynamiques grâce à un autofinancement émanant d'une section de fonctionnement en suréquilibre, c'est-à-dire présentant davantage de recettes que de dépenses et permettant de réaliser le programme d'investissement d'une première année de mandat.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie périscolaire), aux impôts et taxes, aux dotations et participations et aux revenus des immeubles. Elles s'élèvent à 1 183 581.69 € pour l'année 2020.

Quatre principaux types de recettes pour la commune :

- Les impôts locaux compensation TH comprise (270 985 €) + taxes sur les pylônes (170 297€)
- Les dotations versées par l'Etat (444 645€ en légère hausse par rapport à 2019)
- Les revenus des immeubles : env. 30 000 €
- Les prestations de service à la population : env. 48 000€ contre 54 000€ en 2019.

La part des recettes émanant des services rendus à la population n'étant pas la plus importante, le budget reste dans la droite ligne des années antérieures malgré la pandémie.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges générales (l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures), les salaires des agents communaux, les subventions versées aux associations, les contributions à divers organismes, les indemnités des élus et les intérêts de la dette à payer.

Elles représentent 1 183 581.69 € dont Dépenses réelles : 957 326.97€ et Dépenses d'ordre : 226 254.72€.

L'ensemble des dépenses de personnel représentent la somme de 432 000 € soit environ 36% des dépenses totales de fonctionnement.

LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX POUR 2020

(inchangés depuis plus de 10 ans)



- Taxe foncière sur le bâti : 15.58%
- Taxe foncière sur le non bâti : 68.28%

FINANCES

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de véhicules, d'études et de travaux sur des structures déjà existantes.
- en recettes : l'autofinancement et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Les travaux de voirie pour 260 000 € représentent le principal projet de l'année 2020.

En effet, de gros travaux de 2019 restent encore à réaliser à savoir :

- Travaux école pour 262 000€
- Travaux d'aménagement mairie / médiathèque pour 132 000€
- Eclairage public pour 77 000€

Les principales recettes d'investissement prévues :

- les subventions prévues : 200 000 € principalement sur des projets de 2019 (+160 000 € en restes à réaliser)
- Un excédent de fonctionnement capitalisé de 422 873.40€ quasiment identique à celui de 2019

La section d'investissement s'équilibre à 1 203 456.40 €.

OPERATIONS D EQUIPEMENT			
OPE	LIBELLE	RAR	BUDGET
112	TRAVAUX ELECTRIFICATION	77 000,00 €	12 000,00 €
114	MATERIEL MOBILIER DIVERS	4 400,00 €	20 000,00 €
127	TRAVAUX BATIMENTS CNX	2 600,00 €	5 000,00 €
150	VOIRIE	0,00 €	260 000,00 €
176	GYMNASE	0,00 €	10 000,00 €
186	CREMATORIUM	9 300,00 €	0,00 €
187	MATERIEL SERVICE TECH	0,00 €	26 000,00 €
190	ECOLE	262 000,00 €	15 000,00 €
191	CULTURE / PATRIMOINE	16 000,00 €	30 000,00 €
193	AMENAGEMENT MAISON SERV	132 000,00 €	45 000,00 €
194	PROJET PARTICIPATIF VILLAGES	7 500,00 €	15 000,00 €
195	AIRE DE CAMPING CAR	16 700,00 €	1 000,00 €
196	TRANCHE BOURG	0,00 €	10 000,00 €
197	PLACE MAISON ARTISANS ART	4 000,00 €	23 000,00 €
198	ADRESSAGE	0,00 €	4 400,00 €
199	DEVELOPPEMENT DURABLE	0,00 €	13 000,00 €
	TOTAL OPERATIONS	531 500,00 €	489 400,00 €

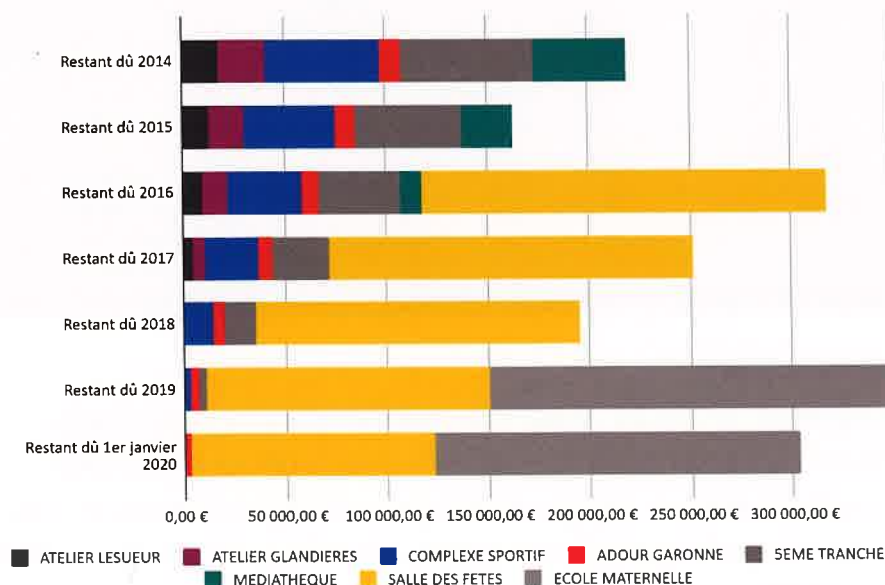
Légende:
Reste à Réaliser
Budget 2020

DÉTAIL DES OPERATIONS

- **112 ELECTRIFICATION (SDE) :** EP Fontbulin = 633.69€, Enfouissement Mauyos = 1178.12€, Economie énergie bourg solde = 10 754.98€, EP illumination lavoir d'Enfenestre = 834.74€, EP foot solde = 20 841.23€, EP rugby solde = 42 507.54€, Economie énergie villages = 11 881.36€
- **114 MATERIEL MOBILIER DIVERS :** Cache containers = 1 674.43€, Panneau FREDON = 360€, Ordinateur = 1500€, Site Internet = 2100€, Canisette = 324€, 4 Défibrillateurs Automatiques = 6800€, Aspirateurs = 1500€, Fauteuil bureau = 90€, Barnum = 2000€, Poubelles/Cendriers = 2600€
- **127 TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX :** Travaux gymnase Elec = 2600€
- **150 VOIRIE / RESEAUX :** Routes = 240 000€ + Etude = 6000€, Pluvial = 7200€, Système prévention incendie rugby = 5790€
- **176 GYMNASE :** Bandes à refaire = 6000€
- **186 CREMATORIUM :** Accès parking = 7818.92€, Honoraires Aspasia = 1440€
- **187 MATERIEL SERVICES TECHNIQUES :** Auto laveuse = 6000€, Véhicule = 16500€, Gyrobroyeur = 2500€, Divers petit outillage = 1000€
- **190 ECOLE :** Travaux préau / couverture + étude = 262 000€, Lavabos maternelle = 3000€, Plateaux self = 1030€, Peinture jeux sol = 1020€, Petit matériel (bancs poubelles..) = 3000€, Fresque = 4000€
- **191 CULTURE PATRIMOINE :** Fontaine d'Enfenestre = 10 864.20€, Parcours Patrimoine = 5 134.40€, Four du Beix = 25 496.10€, Signalétique chemins de randonnée = 2 247.10€, Plus-value parcours patrimoine = 700€
- **193 MAISON DES SERVICES :** Travaux lots attribués en 2019 + études = 132 000€, Travaux lots infructueux en 2019 = 40000€, Matériel de bureau = 2000€
- **194 PROJET VILLAGES :** Anglards le Pommier = 1 835.28€, Le Puech Marzes = 5 640€, 3 projets 5000€ chacun
- **194 AIRE DE CAMPING CAR :** Travaux d'aménagement = 16 700€, Rambarde = 900€
- **196 TRANCHE BOURG :** Etude = 10000€
- **197 PLACETTE MAISON ARTISAN D ART :** Etude = 4000€, Travaux = 23000€
- **198 ADRESSAGE VILLAGE :** Etude 4400€
- **199 DEVELOPPEMENT DURABLE :** Cuves récupération d'eau gymnase = 13000€

EVOLUTION DE LA DETTE

Évolution de la dette 2014 - 2020



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions proposées cette année tiennent compte du contexte particulier de crise sanitaire, puisque certaines associations ont renoncé pour tout ou partie à leur subvention, le budget étant cependant constant aux années antérieures.

ASSOCIATION	SUBVENTION 2020	ASSOCIATION	SUBVENTION 2020
ACCA	0	DONNEURS SANG	200
ADMR	1 000,00	ECHANGE TERROIR ET CULTURE	200
AGV DE LA DOIRE	0	ELEVEURS CHEVAUX LOURDS	150
AMICALE ANCIENS SAPEURS POMPIERS	300	ENTENTE DE LA MARONNE (école de foot)	200
AMICALE SAPEURS POMPIERS	1 400,00	FOOTBALL CLUB DES 4 VALLEES	1 300,00
ANCIENS COMBATTANTS	100	FOYER SOCIO EDUCATIF	300
ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE	200	HANDBALL CLUB NRJSC	300
APE	3 000,00	LE SOIR A LA BRUNE	0
APPMA DE PLEAUX	0	LES FOUS VOLANTS DE LA DOIRE	300
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE	1 200,00	LES PEINTRES DE SAINT CERNIN	0
CLUB VALLEE DE LA DOIRE	150	PREVENTION ROUTIERE	100
COMITE ANIMATIONS ESTIVALES	0	RACING CLUB DE SAINT CERNIN	3 500,00
COURANT D AIRS	0	REFUGE BIENVENUE	100
DECOUVERTE DES SENTIERS DORIEN	0	RETROS DU PLATEAU	150
DOIRE PATRIMOINE ASPPCS	100	ECOLE DE L INNOVATION	200

URBANISME, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

VILLAGES



- Nettoyage des routes suite au passage de la tempête
- Etude Globale de la voirie des villages : villages de Bellières, Le Theil, Le Cambon, Thourou, Lamourio, Cambourieu, Roziers Bas et Lafon pour environ 200 000 euros sur 2020. Le reste de l'étude nous permettra de programmer les travaux à réaliser sur les autres villages sur les années à venir
- Apcher : carrossage du chemin communal jusqu'à l'accès BESSAT jusque là impraticable - Elagage des arbres
- Cros Haut : Remplacement du bac du lavoir
- Entourage des containers sur Fraissy. D'autres villages comme Ourzeaux ainsi que le bourg sont à l'étude.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

- Préau Ecoles terminé. En cours : Pose d'un robinet d'eau au City Stade
- Accueil Mairie et Maison de services terminés depuis début décembre
- Sécurité sur la voie publique : rampe accès place de l'église depuis le Trou Noir
- Signalétique au sol parking ancienne poste, carrefour Route de Saint Illide. En Projet : Parking sous la Mairie.
- Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : Eclairage des terrains de sport (plateau). En cours : Installation d'un éclairage au local du foot pour sécuriser l'accès. A venir : Economie d'énergie dans les villages (remplacement par Leds) et mise en sécurité des escaliers sous la boulangerie. A l'étude : Enfouissement du réseau au village de Fontbulin (projet prioritaire) suite aux nombreuses pannes du fait de la vétusté du réseau. Village de Lagarde : enfouissement suite baisses de tension récurrentes.
- ENEDIS : Demande pour mise en sécurité et rénovation des coffrets vétustes dans le lotissement des Grillères.
- Equipement de tous les bâtiments communaux de compteurs LINKY pour une meilleure gestion de la consommation électrique.
- Déplacement de la cabane du City vers l'enclos municipal pour faciliter le stockage pour les exposants du Marché dorien.
- Achat d'un véhicule pour le service technique et d'un girobroyeur pour l'entretien des chemins.



COMMUNICATION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La mairie de Saint Cernin vous informe de l'actualité locale à travers différents médias. Ces derniers sont animés pour vous servir au quotidien et partager les temps forts qui rassemblent les habitants.

La commission Communication de la commune s'est dotée de nombreux atouts pour vous prodiguer une information de qualité, mais aussi partager et tisser des liens de proximité.



LIKEZ LA PAGE FACEBOOK MAIRIE DE SAIN-CERNIN !

La mairie vous informe en continu de toute l'actualité qui concerne le village et partage avec vous les images des temps forts qui rythment son quotidien.

→ Associations doriennes, cette page est aussi la vôtre. Communiquez vos événements et photos à mairie@saint-cernin.fr et nous les diffuserons.



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAU POCKET !

Ce système téléchargeable sur smartphones, tablettes et maintenant ordinateur. Simple et efficace, il vous prévient instantanément par notification sur les smartphones et tablettes des alertes et des informations de votre commune. Alertes risques majeurs ou météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, événements et manifestations ...Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de votre commune !



SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE DE SAINT CERNIN

Un nouveau site internet, afin de répondre au mieux à vos besoins. Une version qui inclut de nombreuses nouveautés dont l'ergonomie (l'organisation des contenus et des rubriques a été repensée pour faciliter l'accès aux informations), le design (plus actuel, toujours en harmonie avec la charte graphique), la navigation (le site devient compatible avec vos tablettes et smartphones). Mise en ligne 1er trimestre 2021.



BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL

Il permet de faire un retour sur ce qui a marqué la vie du village au cours des douze derniers mois, source d'actualités et d'événements d'ordre municipal ou associatif. Il est distribué dans tous les foyers,



Mais aussi un panneau d'affichage où l'on retrouve les publications obligatoires.



D'autres projets sont à l'étude notamment un « Guide », condensé d'informations pratiques, offert à chaque nouveau foyer lors de son arrivée mais aussi aux touristes, consultable en mairie ou sur le site. L'occasion de présenter notre commune, nos services, nos associations, nos commerces, nos artisans doriens.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

L'effectif sur cette année scolaire 2020-2021 connaît une baisse (98 élèves) comme sur d'ailleurs l'ensemble du département.

Dans un contexte sanitaire difficile avec une fin d'année scolaire perturbée, la commission a souhaité réfléchir à la manière d'embellir l'école.



Aussi, l'association Festival 10ème Art a pu orchestrer la réalisation d'une fresque sur le mur du pignon de l'école. Pierre LHERITIER, alias Repy One, artiste vichyssois a œuvré sur trois jours afin de nous rendre une interprétation du Petit Prince, thème choisi par la commission en amont.

Une œuvre qui pourra servir d'appui pour de prochains projets...

Merci à Vincent PIETRI et son équipe pour leur écoute, leur professionnalisme et leur rapidité d'exécution !

Dans la continuité, les agents communaux ont travaillé sur les derniers jours des vacances d'été à la pose de peinture au sol, de bancs et poubelles colorés.

Par ailleurs le nouveau préau en haut de l'école à proximité du City Stade est aussi une belle réalisation offrant aux écoliers un espace plus grand en cas de mauvaises conditions climatiques.



D'autres projets sont à l'étude...notamment la sécurisation de l'accès au primaire en 2021 !

Depuis la rentrée, tous les enfants ont accès à la cantine avec un prix maximum de 1 euro refacturé aux familles.

D'autre part, malgré les contraintes que nous avons connues sur l'organisation de l'école pendant la Covid, nous avons pu tester la mise en place d'un self, avec trois services afin de limiter le brassage des élèves.

Depuis la rentrée, des plateaux compartimentés colorés ont été achetés et la cantine fonctionne en self, ce qui ravit nos chères têtes blondes qui peuvent ainsi profiter d'un temps de récréation et de "détente" plus long.

Un buffet de maintien au chaud avec glissière et distributeur de plateaux devrait être mis en place cette fin d'année.

VIE LOCALE, CULTURE ET PATRIMOINE



J'AIME MON COMMERCE, JE LE SOUTIENS !

Au regard du contexte sanitaire et économique et tout en respectant les préconisations pour combattre la pandémie, la commune a souhaité apporter son soutien aux commerçants et artisans de la cité d'orienne en s'engageant à promouvoir le commerce local pour les fêtes de fin d'année.

En partenariat avec la CCI du Cantal, une animation commerciale a été mise en place permettant de faire gagner 72 Chèque'Kdo Cantal pour une valeur globale de 1440€.

Le montant global des chèques a été déterminé par la participation financière des commerçants, par l'enveloppe offerte par la Mairie ainsi que la participation de la CCI du Cantal.

Nous avons souhaité que ce dispositif concerne uniquement les acteurs de la vie économique de SAINT-CERNIN : commerçants, artisans, restaurateurs et que ce soit eux et seulement eux qui puissent en bénéficier.

Faisons vivre notre bourg !

PROJET EN COURS...FAIRE REVIVRE LES ANCIENS COMMERCES !

En plus des actions menées pour et par les commerces doriens, un projet de dynamisation du bourg et d'embellissement des façades est à l'étude.



L'objectif : faire revivre nos anciens commerces devenus vacants par des vitrophanies et diverses expositions (photos, artisanat local...).

Ces réalisations devraient voir le jour d'ici le printemps.

MARCHE DORIEN

Après plusieurs mois d'absence, le marché dorien de plein air est de retour depuis le mois de juin 2020. Maraîchers, producteurs de fromage, volailles de chair, bourriols, traiteur, vins et autres produits du terroir vous attendent désormais tous les vendredis de 16h00 à 20h00 à l'enclos municipal (port du masque obligatoire).

Malgré le contexte sanitaire, ce rendez-vous hebdomadaire de convivialité a également permis, durant tout l'été, la réalisation de plusieurs animations culturelles : lectures sous l'arbre, dédicaces d'auteurs. Rappelons aussi que le maintien du marché hebdomadaire est un facteur essentiel du développement social, économique et touristique de notre commune. Parce qu'il est important de donner une vraie identité à notre marché, nous mettons tout en œuvre pour étoffer l'offre des étals qui pourraient vous être proposés, tout en privilégiant la diversité et la qualité des produits.



VENEZ A LA RENCONTRE DE NOS PRODUCTEURS ET ARTISANS !

VIE LOCALE, CULTURE ET PATRIMOINE



1 ER FORUM DES ASSOCIATIONS ORGANISÉ À SAINT CERNIN

Que propose Saint Cernin en matière d'activités culturelles, sportives ou solidaires ?

Le forum des associations organisé le samedi 12 septembre a été l'occasion de répondre à cette question, invitant les doriens à rencontrer les acteurs du monde associatif de la commune.

Quatorze associations ont répondu présentes à l'invitation (sur les 28 existantes sur notre commune), une belle mobilisation soulignant l'investissement des bénévoles soucieux de promouvoir leur activité. Le public n'a pas forcément été au rendez vous malgré l'information via les canaux existants (page facebook, site internet de la mairie, flyers...) mais la démarche a été saluée par les membres des associations nous invitant à réfléchir sur une nouvelle édition en 2021.

Ce rendez-vous a aussi permis aux associations de rappeler leur besoin de voir s'investir de nouveaux bénévoles au sein de leurs structures.

PLANNING D'OCCUPATION DU GYMNASE

La rentrée sportive du mois de septembre a été l'occasion de rencontrer les associations utilisatrices du gymnase pour leurs activités. Le planning fixant les jours et créneaux horaires pour chaque pratique sportive (saison 2020/2021) a été co-construit et validé avec les associations présentes permettant ainsi de mettre à disposition, de façon optimale, notre infrastructure à tous les sportifs amateurs.

C'est ainsi qu'un créneau horaire supplémentaire a pu être offert à l'association NRJ Handball pour organiser une séance d'entraînement loisirs adultes mixte les mercredis soirs (ouverte à tous).



SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Les associations de notre commune ont été consultées cet été sur l'attribution de la subvention communale 2020. De nombreux dirigeants d'associations interrogés ont exprimé leur capacité à pouvoir abandonner partiellement ou totalement cette aide annuelle du fait de l'absence de manifestations, d'activités organisées en 2020. Un courrier leur a été adressé pour les remercier. Un geste solidaire qui permettra de faire face à d'éventuels surcoûts financiers pour la commune liés à la gestion de la crise Covid-19.

Nous comprenons aussi les associations qui ont souhaité le versement de la subvention pour faire face à leurs charges fixes annuelles ou aux frais engagés en amont de l'organisation d'événements en 2020 même s'ils n'ont pas pu voir le jour. Nous en profitons pour remercier l'implication de l'ensemble des acteurs du monde associatif sur notre commune.

VIE LOCALE, CULTURE ET PATRIMOINE

Neuf mois particuliers, animés par notre nouveau mandat mais limités par l'application des règles sanitaires. Nous avons répondu aux attentes culturelles au printemps en œuvrant avec la médiathèque, en préparant le retour à une vie culturelle riche.

Notre médiathécaire s'est investie, a créé, a mis en application les projets de la commission culture.

Nous avons suivi également notre patrimoine.

LA MUSIQUE

Partenariat avec l'association de l'ETC, de la chorale pour organiser la fête de la musique avec du violon, de la guitare, de l'accordéon et notre chorale d'origine.

LA LECTURE

Proposer des animations sur notre marché de plein air lui aussi remis en place rapidement pour nos producteurs locaux, 8 auteurs avec des lectures, des lectures musicales, des dédicaces.

Au mois de juillet, des contes animés sont proposés aux enfants avec des ateliers.

Travailler sans relâche sur l'organisation de notre salon du Polar. Nous nous sommes sans cesse adaptés à l'évolution sanitaire semaine après semaine. 22 Auteurs se sont engagés, nous ont suivis jusqu'à 20 jours de la date.

Les contraintes sanitaires justifiées ont suspendu l'animation mais nous avons maintenu des médiations scolaires sur notre communauté de communes du Pays de Salers, partenaire.

Nous travaillons sur une médiathèque se modernisant vers le numérique sans abandonner le présentiel.

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathécaire, Karine, vous propose sa rentrée littéraire avec une vingtaine de livres, des BD jeunes et adultes, des liseuses en expérimentation. Nombre de livres renouvelés : 300. Les adhérents sont informés par nos divers réseaux de communication des nouveautés et organisation de notre médiathèque. Environnement scolaire : des conventions sont passées avec le collège et l'école primaire. Par groupe, les élèves découvriront tous les supports culturels, suivront des lectures à voix haute, réaliseront un carnet de route, participeront à des échanges démocratiques et participatifs.



LE CINÉMA

Nous avons proposé des court-métrages d'animation au nombre de 8 avec en avant-première des ateliers sur les effets lumières et cascades. Une dizaine d'enfants étaient présents. Jusqu'à la dernière semaine, nous avons programmé le mois du Documentaire en proposant un court métrage sur la transmission des passions, de la continuité des exploitations agricoles ; il s'en suivait un débat avec le réalisateur et des témoignages locaux de ces transmissions.

VIE LOCALE, CULTURE ET PATRIMOINE

Claudine
Lalande
Professeur
de Yoga

Atelier Yoga
Parents-Enfants

Samedi
10h à 11h
14 Mars

École
de St Cernin
(salle
mobilier)
15e/bisème



Une séance de Yoga a été proposée avec réussite, le confinement ayant mis en sommeil cette animation, elle sera réactivée dès que possible et pourrait être accompagnée d'une naturopathe et aromathérapeute. Le Hall de la médiathèque rénové, modernisé pour recevoir des expositions grand public et scolaire, avec un vidéoprojecteur à demeure pour des projections, pour assurer des réceptions. Nous sommes dans les coulisses et prêts à animer, faire découvrir l'art sous toutes ses formes.

LE PATRIMOINE

Le lavoir d'Enfenestre est restauré et éclairé.

Avec l'investissement des villageois, le Four à Pain de Marzes s'est doté d'un appentis, ainsi que l'aménagement de l'aire de détente de Cros, les bacs d'Anglards sont en cours.

Le parcours du patrimoine, en attente de validation de subventions européennes, devrait animer le centre bourg au 1er semestre 2021

Le four du Beix : sa restauration, soutenue par la région et la commune, débutera dans l'année 2021.

Nos chemins Doriens, mis en service et entretenus par l'association Découverte des Sentiers Doriens, seront balisés et disponibles sur une application numérique fin de printemps 2021.



LE CRÉMATORIUM

Il est en service depuis Mars 2020, les projections sont conformes aux prévisions, un établissement attentionné, professionnel, répondant aux attentes des familles endeuillées. Aujourd'hui, c'est le seul service au public du département proposant une variante de notre fin de vie. La délégation de service public entre la société Infini, responsable de la gestion de cet établissement et la commune va courir jusqu'en 2048.



CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour répondre à la demande des professeurs d'EPS du collège et de plusieurs associations de sécuriser le sol devenu trop glissant, des travaux de décapage du sol et de réfection des bandes de marquage des terrains ont été réalisés durant les vacances scolaires de la Toussaint par une entreprise spécialisée. Afin de faciliter l'adhérence au sol, une peinture mate antidérapante et spécifique à l'utilisation des salles de sport a été appliquée et permet ainsi la pratique de toutes les activités sportives en toute sécurité !

Les vacances de la Toussaint ont été également l'occasion de réaliser des travaux de remplacement de la vasque circulaire par 2 lavabos muraux équipés de 6 postes à l'école maternelle.

L'ancien équipement étant non adapté aux enfants de petite section (eau trop froide, commande unique donc trop de volume d'eau utilisée inutilement), ces modifications permettent de libérer de l'espace pour faciliter la mobilité des enfants, d'obtenir une eau tempérée pour le lavage des petites mains et de réaliser quelques économies d'eau.



Récupérer l'eau de pluie *Ecologie et Economie*



Dans un objectif aussi bien économique qu'écologique, une cuve de récupération des eaux pluviales de toiture du gymnase sera installée prochainement. Utilisée dans un premier temps pour l'arrosage des végétaux de la commune, une étude sera réalisée ultérieurement quant à son utilisation à l'usage des sanitaires du gymnase (WC).



LA PROPRETE,

C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Des cendriers, poubelles et canisettes seront prochainement installés dans le bourg et aux abords des bâtiments communaux.



Nous vous rappelons qu'il est indispensable que chaque Dorien soit sensibilisé au maintien de la propreté de l'espace public et adopte les bons gestes, afin d'assurer un mieux-vivre ensemble dans notre commune.

MAISON DES SERVICES

Les travaux de rénovation des bâtiments de la mairie et de la médiathèque ont été réceptionnés début décembre. Le projet voté sous le mandat précédent a duré presque une année.

Les bâtiments sont désormais aux normes PMR et sécurité incendie.

À LA MAIRIE :

- Réfection de l'accueil et des bureaux
- Mise aux normes de l'installation électrique avec changement de tous les points lumineux au profit d'un éclairage Leds pour des économies d'énergie
- Création d'une salle des archives suivant les normes en vigueur
- Mise aux normes de la protection incendie de la salle de conseil (peinture intumescente)
- Accessibilité PMR : mise en place d'une boucle d'induction magnétique (BIM), permettant aux personnes malentendantes appareillées de compenser leur handicap, de repères visuels permettant de détecter des obstacles et accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées.
- Réfection de la cage d'escalier pour accès à la salle du conseil



MAISON DES SERVICES

SALLE D'EXPOSITION :

- Reprise des peintures et réfection du sol existant
- Pose des rideaux électriques permettant d'obscurcir la salle
- Pose de cimaises murales et éclairage par spots leds
- Mise aux normes de la partie sanitaire



SALLES SOUS LA MÉDIATHÈQUE :

- Redistribution de l'espace : création de deux bureaux pour les services extérieurs (assistante sociale, mission locale, PMI), d'un espace d'attente et d'une salle de réunion pour les associations pouvant accueillir jusqu'à 19 personnes
- Réfection de l'éclairage par des leds
- Mise aux normes accessibilité PMR
- Connection au réseau Internet



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

LANCEMENT DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE REVITALISATION RURALE (OPAH-RR)

La Communauté de Communes du Pays de Salers renforce son soutien à la rénovation de l'habitat et conforte ses prestations d'accompagnement en votre faveur par la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale pour la période 2020-2025 (qui prend effet au 1er septembre 2020) au regard des problématiques territoriales soulevées lors de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH à savoir : précarité énergétique, habitat indigne, adaptation du logement au vieillissement et/ou handicap, développement d'une offre locative de qualité.

C'est la raison pour laquelle, le Conseil Communautaire, en date du 6 février 2020, a approuvé la mise en place d'une OPAH-RR (2020-2025) sur les 27 communes du territoire intercommunal afin d'accompagner les propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes dans la rénovation de leurs logements ainsi que les propriétaires bailleurs.

Le programme « OPAH-RR du Pays de Salers » a pour vocation à long terme, d'accueillir de nouveaux habitants, de participer à la production d'un parc durable et économe en énergie, de lutter contre l'habitat indigne et dégradé, de favoriser le maintien à domicile de nos aînés et de promouvoir le développement d'une offre locative de qualité.

La Communauté de Communes a retenu l'association OC'TEHA pour le suivi animation du programme. Dans le cas où vous rencontreriez des situations de besoins d'amélioration de l'habitat, n'hésitez pas à la contacter au 07.50.56.69.44 ou 07.50.59.91.27 ou par mail : habitatcantal@octeha.fr ou habitat15@octeha.fr.

Oc'teha est à votre écoute et ils ne manqueront pas de venir vous rencontrer.



PERMANENCES À SAINT-CERNIN

- Mardi 23 février 2021 de 14h à 15h
- Mardi 25 mai 2021 de 14h à 15h
- Mardi 24 Août 2021 de 14h à 15h
- Mardi 23 novembre 2021 de 14h à 15h

oc'teha
TERRITOIRES - HABITAT - AMÉNAGEMENT

S.I.E.T.O.M. (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES)

TROP DE CARTONS, CARTONNETTES ET AUTRES EMBALLAGES TEL QUE LE PLASTIQUE PRESENTS DANS LES COLONNES DE TRI A BANDEAU BLEU : LA COLONNE PAPIERS

Les colonnes de tri ne sont pas des poubelles ou l'on peut mettre tout et n'importe quoi! Le tri implique des consignes à respecter scrupuleusement. Il est vrai que malheureusement, les consignes en matière de tri sélectif ne sont pas toujours les mêmes suivant les territoires, ce qui ne facilite pas la tâche des usagers. **Mais il faut savoir que les erreurs de tri ont un surcoût non négligeable pour la collectivité.**

La qualité du tri... une amélioration nécessaire !

L'amélioration de la qualité du tri a une importance capitale pour que le tri soit vraiment utile. En effet, il est important d'éviter que des erreurs de tri se glissent dans les colonnes. Sinon, c'est toute la chaîne qui est perturbée...

Qu'est-ce qu'une erreur de tri ?

Il s'agit :

- d'un déchet qui, par sa matière et sa composition ne peut être recyclé
- d'un déchet qui ne se trouve pas dans la bonne colonne
- d'un déchet recyclable qui n'a aucunement sa place dans les colonnes de tri

Dans le cas de la colonne papiers, lorsqu'un déchet « non-conforme » y est déposé, il arrive chez **le repreneur qui effectue un contrôle au déchargement.** Sur notre territoire, le papier qui arrive dans la colonne de tri part directement chez le repreneur. **Il n'y a pas de second tri derrière.**

Depuis plusieurs mois, on trouve avec les papiers **des cartons, cartonnettes et d'autres emballages notamment des plastiques à l'intérieur de ces colonnes.**

Sur notre territoire, les consignes en ce qui concerne la colonne à bandeau bleu qu'on appelle plus singulièrement la colonne des papiers sont les suivantes :



Je peux mettre dans celle-ci :

- ✓ Journaux, magazines
- ✓ Publicités, prospectus
- ✓ Catalogues, annuaires
- ✓ Courriers, enveloppes
- ✓ Livres, cahiers, blocs-notes

ET SEULEMENT ÇA !

Vous avez égaré le dépliant avec les consignes de tri, des dépliantes sont disponibles au secrétariat du S.I.E.T.O.M.

**Un doute, une question ?
Contacter le 04.71.69.43.42.**

VOS EMBALLAGES BIEN TRIÉS SONT BIEN RECYCLÉS

cette borne de tri est sur votre trajet

UTILISEZ-LA !

Syttem19 SIETOM CITEO

ETAT CIVIL

Depuis la loi RGPD, nous ne pouvons plus diffuser le détail des actes d'état civil comme nous le faisons. Elle précise que les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de messages, de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse.

Bulletin communal

Informations relatives à l'état civil. Conditions de diffusion

Que pouvons-nous publier en matière d'état civil dans le bulletin de la commune ?

Les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans la presse ou dans tout autre support (ex. : un bulletin municipal) que si les personnes concernées ont donné leur accord par écrit. Par « informations relatives à l'état civil », il faut entendre les actes de naissance, de mariage et de décès. Afin de simplifier les démarches, les personnes concernées peuvent donner leur accord par écrit au moment de l'établissement de l'acte.

Par ailleurs, le RGPD (règlement général de protection des données) a renforcé sur ce point les droits des usagers : les utilisateurs doivent être informés de l'usage de leurs données et doivent en principe donner leur accord pour le traitement de celles-ci ou pouvoir s'y opposer.

2020...

7 naissances

9 décès

1 PACS

RECENSEMENT CITOYEN



BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement.

L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).

En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).



TRÉSOR PUBLIC



DÉMÉNAGEMENT TRÉSOR PUBLIC

La trésorerie déménage à Mauriac (15200) 5 Boulevard Monthyon.

La boîte aux lettres jusqu'alors disponible au secrétariat de mairie sera supprimée.

Merci de votre compréhension et de bien vouloir expédier vos règlements à l'adresse de Mauriac dès la troisième semaine de décembre.

INFORMATIONS UTILES ET SERVICES



MAIRIE DE SAINT-CERNIN

10, rue de la Mairie - 15310 SAINT-CERNIN



04 71 47 60 09



mairie@saint-cernin.fr



www.saint-cernin.fr



Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h



MEDIATHEQUE

14, rue de la Mairie
15310 Saint-Cernin
04 71 47 62 85

mediathèque.saintcernin@gmail.com



AGENCE POSTALE COMMUNALE

10, rue de la Mairie
15310 Saint-Cernin
04 71 62 36 73

Du lundi au samedi
de 9h à 12h30



ECOLE PUBLIQUE - SERV. PERISCOLAIRES

4, rue des Ecoles
15310 Saint-Cernin
04 71 47 63 40

elem15.st-cernin@ac-clermont.fr



SIVU DE LA DOIRE

10, rue de la Mairie
15310 Saint-Cernin

04 71 47 87 92 (secrétariat)
05 53 54 60 38 (dépannage)

Les lundis, jeudis et vendredis
de 14h à 17h



PAYS DE SALERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

Place du Château
15140 Salers
04 71 40 72 09

www.pays-salers.fr



SIETOM

Enlèvement et Traitement
des Ordures Ménagères

Place du Château
15140 Salers
04 71 69 43 42

PERMANENCES DE SERVICES EXTÉRIEURS

- Assistante Sociale => Tous les mardis après-midi sur RDV au 04 71 68 00 78
- Mission Locale => Tous les 15 jours le mardi après-midi sur RDV au 04 71 45 60 35
- PMI => Un jeudi matin par mois sur RDV au 04 71 46 20 47
- Relais Petite Enfance du pays de Salers => Ateliers d'éveil gratuits ouverts aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, assistantes maternelles...Contact au 04 71 40 02 93
- Les Restos du Cœur => Tous les 15 jours le mardi de 15h30 à 16h30 depuis le 8 décembre 2020, Contact 04 71 43 28 05 ou 04 71 48 85 64